

Seul le texte prononcé fait foi.

Herbert J. Scheidt, Président de l'Association suisse des banquiers (ASB)

Pour une économie forte: des banques compétitives et une place financière stable

Mesdames et Messieurs, chers journalistes,

Soyez toutes et tous les bienvenus à notre conférence de presse annuelle! Je suis ravi de votre présence nombreuse ainsi que de votre intérêt pour l'ASB et son travail.

Crise liée au coronavirus: les entreprises peuvent compter sur les banques

Pendant la crise liée au coronavirus, les banques suisses ont été aux côtés de leurs clients et à leur écoute, à tout moment. Dans le cadre du programme de crédits aux PME, elles ont fourni une aide directe, rapide et non bureaucratique à de nombreuses entreprises en mettant des liquidités à leur disposition. Au summum de la crise, nos collègues au sein des banques ont su faire preuve d'un engagement exceptionnel. Que toutes et tous en soient une nouvelle fois chaleureusement remerciés. Si cette aide immédiate a été possible, c'est parce que nos banques forment un réseau dense et sont donc proches de leurs clients, dans toute la Suisse. On l'a vu une fois de plus: elles constituent un pilier stable du système économique – un pilier particulièrement précieux en temps de crise. Elles sont et resteront dignes de la confiance de leurs clients, comme le montrent les chiffres récents que vous découvrirez bientôt en détail dans notre Baromètre bancaire 2020. Mais permettez-moi de vous présenter dès aujourd'hui les plus importants d'entre eux.

- 1. Grâce à l'excellente qualité des produits et des services fournis par les banques suisses, celles-ci affichent un résultat consolidé stable et solide:** en 2019, le résultat consolidé de nos banques a poursuivi sa hausse, augmentant de 1,1 % pour s'établir à CHF 66 milliards. Notons à cet égard que les banques ont encore dû verser des intérêts négatifs à la Banque nationale suisse (BNS), à hauteur d'environ CHF 1,9 milliard. Le relèvement des limites d'exonération n'est intervenu qu'en novembre 2019. La charge financière supportée par les banques au titre des intérêts négatifs est donc restée à un niveau comparable à celui des années précédentes et a réduit le résultat consolidé de presque 3 % en moyenne.
- 2. Nous enregistrons une forte croissance des actifs sous gestion, à +13,8 %:** en 2019, les actifs sous gestion en Suisse ont atteint CHF 7 900 milliards, soit deux fois le produit intérieur brut de l'Allemagne. En mars 2020, la pandémie de COVID-19 a entraîné une chute brutale des marchés financiers. Toutefois, grâce aux interventions rapides des grandes banques centrales, ces derniers ont largement repris des couleurs au deuxième trimestre, et avec eux les actifs sous gestion.

- 3. La Suisse est de loin la première place mondiale en matière de Wealth Management transfrontalier:** avec un volume d'actifs sous gestion de CHF 2 300 milliards et une part de marché de 25 % à fin 2019, la Suisse s'installe en tête du Wealth Management mondial. Elle affiche une nette avance par rapport à la place de Hong Kong, qui occupe le deuxième rang mondial avec CHF 1 800 milliards d'actifs sous gestion. Elle gère aussi respectivement deux fois et trois fois plus d'actifs transfrontaliers que Singapour et les Etats-Unis, classées troisième et quatrième à l'échelon mondial.
- 4. Les banques suisses sont des fournisseurs de crédit fiables:** l'octroi de crédit aux entreprises et aux particuliers en Suisse est stable. En 2019, le volume total de l'encours de crédit national s'est inscrit en hausse de 3,3 % par rapport à 2018. Cette croissance a concerné tous les domaines, des crédits hypothécaires aux crédits aux particuliers et aux entreprises. En 2020, elle s'est encore accentuée avec le programme de crédits aux PME, puisque quelque CHF 16,8 milliards ont été octroyés dans ce cadre – un volume total que se sont partagé plus de 136 000 PME dans toute la Suisse et qu'ont financé à la fois les grandes banques, les banques cantonales, les banques Raiffeisen et les banques régionales. Cela confirme le profond ancrage de tous les groupes de banques sur le marché suisse.

L'ASB élabore des recommandations concernant la gestion des risques d'insolvabilité

Le programme de crédits aux PME, destiné à soutenir l'économie suisse, a été une performance sans précédent. Grâce à l'engagement personnel sans faille de toutes les parties prenantes au sein des banques, des autorités et de l'ASB, les entreprises concernées ont obtenu sans formalités excessives, dès la deuxième semaine du *lockdown*, les liquidités dont elles avaient urgemment besoin. Le programme a atteint ses objectifs, comme le montrent les nombreux témoignages de reconnaissance qui nous sont parvenus.

Ce qui importe à présent, c'est de nous tourner vers l'avenir:

1. Le programme de crédits aux PME devrait être transposé en droit ordinaire sans changements matériels, afin de garantir la sécurité juridique pour toutes les parties prenantes.
2. Il faut absolument éviter un nouveau *lockdown*, pour autant que la situation épidémiologique le permette.

La chute brutale du PIB et ses conséquences négatives inquiètent la population suisse. Parmi les entreprises interrogées récemment par le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) dans le cadre d'une enquête, 14 % considèrent que leur existence est menacée. Là encore, notre branche ne reste pas inactive. Avec nos membres, nous sommes en train d'élaborer des recommandations concernant la gestion des risques d'insolvabilité des entreprises par les banques. L'objectif est d'éviter autant que possible les cas d'insolvabilité ou de faillite en optimisant la coordination entre les banques prêteuses et les PME. Cela donne aux entreprises concernées le temps de prendre les mesures de restructuration et d'assainissement requises – et contribue ainsi à la préservation de l'emploi.

L'ASB est une association à forte valeur ajoutée pour ses membres comme pour le grand public

Mesdames et Messieurs, la capacité de performance de nos banques et celle d'une association comme l'ASB se manifestent tout particulièrement en temps de crise.

S'agissant du programme de crédits aux PME, tant pour son élaboration que pour sa mise en œuvre, notre association a fait office de centre de coordination entre les autorités impliquées et les banques participantes. Nos expert-e-s jouent également un rôle crucial dans l'élaboration des recommandations concernant les risques d'insolvabilité, dont je vous parlais à l'instant. Et ce ne sont là que deux de nos chantiers. L'ASB est aujourd'hui un partenaire reconnu et recherché des décideurs politiques, de l'administration et de la branche. C'est un préalable important lorsqu'il y a lieu de développer rapidement des solutions efficaces et porteuses d'avenir pour nos membres et pour la place financière.

Mais sur quels facteurs clés repose la capacité de performance actuelle de notre association? Au cours des quatre dernières années, nous avons procédé à de nombreux changements et nous nous sommes modernisés. Ce qui nous distingue aujourd'hui, c'est:

1. Une grande agilité, grâce à un personnel extrêmement motivé doté d'une vision claire. Nos collaboratrices et collaborateurs disposent d'une vaste expérience pratique, d'un solide réseau et de remarquables aptitudes à la communication.
2. L'efficacité, grâce à des compétences approfondies dans notre domaine et à notre proximité avec la pratique. Cette efficacité est appréciée de nos membres et de la Berne politique, qui font volontiers appel à nous.
3. Une action ciblée et une bonne connaissance des enjeux politiques. La crise a montré combien il est important de disposer d'interlocuteurs unis au sein d'une association sectorielle: cela accélère à la fois les clarifications requises et les prises de décision.

Grâce à ces compétences, nous parvenons à développer la liberté d'entreprendre et à réduire le poids de la réglementation pour nos banques. Nous forgeons ainsi l'avenir de notre place financière.

- La nouvelle ordonnance de la FINMA, entrée en vigueur au début de cette année, est emblématique à cet égard. Elle nous permet en effet de faire intégrer dans les projets réglementaires, suffisamment en amont, les intérêts de la branche ainsi que des sujets importants comme la compétitivité ou la proportionnalité. Cette ordonnance est un succès considérable, car elle favorise le dialogue d'égal à égal entre la branche et le régulateur.
- Le régime des petites banques, auquel 64 banques participent actuellement, est lui aussi un succès. Depuis début 2020, il concrétise dans la pratique un enjeu important: faire de la proportionnalité un élément central de la réglementation bancaire. Dans le cadre de ce nouveau régime, les petites banques sûres bénéficient d'allègements réglementaires, par exemple l'exonération des exigences de fonds propres pondérées en fonction des risques.
- Ces dernières années, notre association a également acquis des compétences spécifiques en matière de numérisation. Dès ma prise de fonction il y a quatre ans, il était clair à mes yeux que nous devons devenir un véritable centre de compétences dans ce domaine, sans quoi nous ne pourrions pas être une association utile pour notre branche. Grâce à un engagement

de tous les instants, nous sommes devenus ce centre de compétences. Nos guides sur le cloud banking sont largement utilisés, et notre état des lieux de l'open banking donne aux banques les orientations opérationnelles souhaitées pour développer leurs modèles d'affaires numériques.

L'ouverture des marchés et la stabilité sont des facteurs de prospérité et de sécurité

Mesdames et Messieurs, la prospérité de notre pays a pour socles la stabilité, la sécurité et un secteur exportateur très performant, dont les banques sont un élément important. Pour préserver cette prospérité, il nous faut le libre accès au marché. En cas d'acceptation de l'initiative de résiliation, la Suisse se couperait du marché intérieur de l'UE car, en vertu de la clause «guillotine», les Bilatérales I seraient abrogées. Cela aurait des conséquences désastreuses sur l'ensemble de notre économie nationale. Pour toutes ces raisons, nous rejetons l'initiative de résiliation – et nous la rejetons fermement.

Par bonheur, quelques avancées sont intervenues ces derniers mois en matière d'accès au marché. Je pense en particulier à la déclaration d'intention entre la Suisse et le Royaume-Uni. Jörg Gasser vous en parlera dans un instant.

La crise liée au coronavirus a montré on ne peut plus clairement combien il est important d'avoir des marchés financiers stables, qui fonctionnent bien. Or pour assurer cette stabilité, il ne suffit plus aujourd'hui d'imposer aux banques des prescriptions en matière de fonds propres et de liquidités. Il faut une nouvelle approche, plus large, de la stabilité des marchés financiers, car celle-ci repose sur toute une série de piliers porteurs. Je me bornerai à en mentionner quelques-uns:

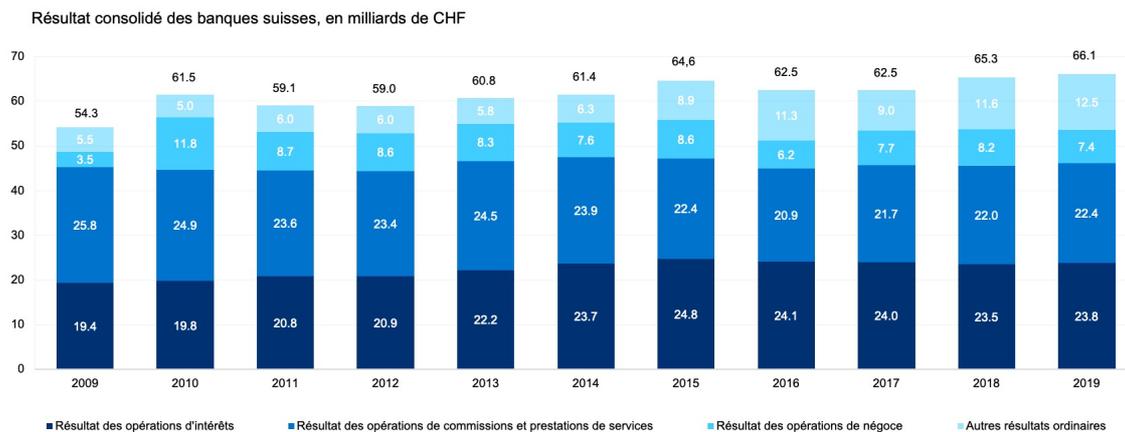
- Les pandémies constituent un risque considérable non seulement pour la santé humaine, mais aussi pour la stabilité des marchés financiers. La chute brutale des marchés financiers internationaux consécutive à la pandémie de COVID-19 a nécessité des interventions rapides et massives de la part des grandes banques centrales. Cela met en lumière le rôle majeur que jouent aujourd'hui ces dernières pour préserver la stabilité des marchés financiers.
- Dans l'économie comme sur les marchés financiers, la crise liée au coronavirus s'est traduite par un essor considérable de la numérisation. Mais cela ne va pas sans un accroissement des cyberrisques. Il est donc important de renforcer la cybersécurité, en particulier pour préserver la stabilité des marchés financiers. Au cours des douze derniers mois, en partenariat avec le Conseil fédéral, la BNS et la FINMA, nous sommes parvenus à systématiser davantage et à améliorer notre dispositif de défense. Nous saluons expressément ces progrès.
- La stabilité est plus que jamais un facteur essentiel pour avoir la confiance des clients et des investisseurs. C'est pourquoi nous soutenons la révision partielle de la loi sur les banques, qui reformera en particulier la garantie des dépôts. En renforçant ponctuellement notre système de garantie des dépôts, qui a fait ses preuves, nous contribuons à la sécurité des dépôts et par là même à la stabilité de la place financière. Le taux de couverture proposé par le Conseil fédéral, à savoir 1,6 %, est deux fois plus élevé que dans l'UE. C'est un engagement clair de nos banques en faveur de la stabilité et de la sécurité.
- Enfin, nous sommes confrontés à des risques climatiques considérables. On peut les réduire, on doit les réduire – et pour cela, il appartient également à la place financière d'apporter une

contribution importante à la transition vers une économie plus durable. Là encore, notre CEO Jörg Gasser va vous apporter des précisions sur les travaux que nous menons dans ce domaine.

Je vous remercie de votre attention.

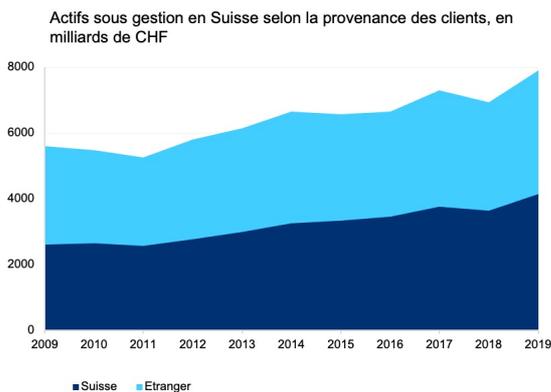
Annexe

Le résultat consolidé des banques suisses: sous le signe de la solidité

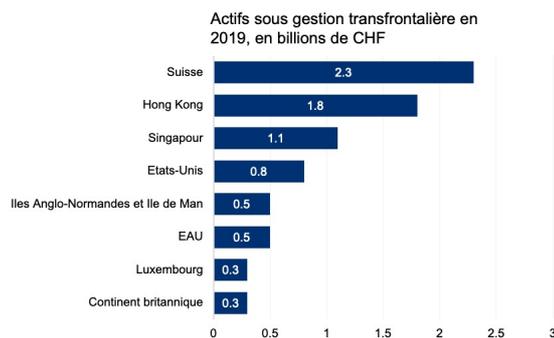


Le résultat consolidé se compose du résultat des opérations d'intérêts, du résultat des opérations de commissions et prestations de services, du résultat des opérations de négoce ainsi que des autres résultats ordinaires.
Source: BNS

La Suisse: place de premier plan dans la gestion de fortune, leader pour les opérations transfrontalières



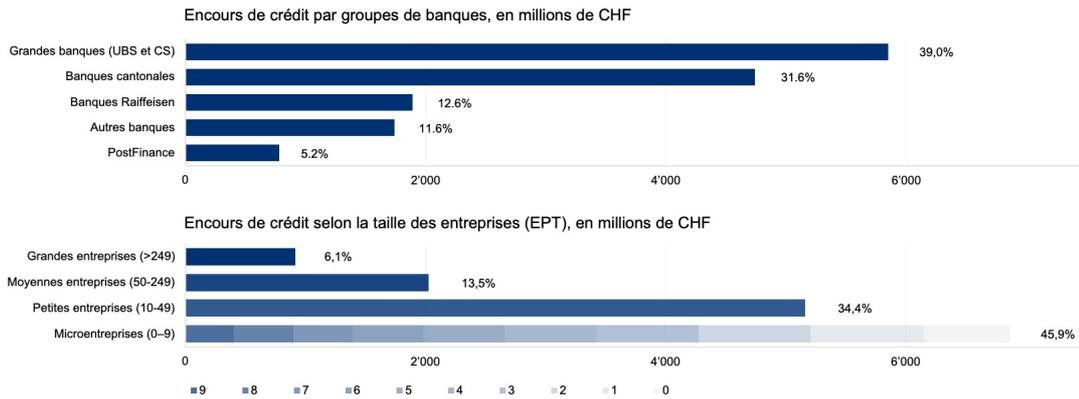
Les actifs sous gestion se composent des portefeuilles de titres détenus en dépôt pour le compte de clients, des engagements envers la clientèle hors dépôts à vue ainsi que des engagements fiduciaires.
Source: BNS



Actifs de clients privés sous gestion transfrontalière par centres de comptabilisation
Source: BCG

Le programme de crédits aux PME: les banques, pilier de l'économie

Etat au 25.06.2020



Source: <https://covid19.easygov.swiss/>